

*Communiqué de presse
des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 9 avril 2025*

Ancien site chimique de Klybeck à Bâle-Ville:

Trop d'o-benzidine dangereuse dans la nappe phréatique

Sur l'ancien site chimique bâlois de Klybeck, la valeur limite provisoire de l'o-benzidine est dépassée dans la nappe phréatique. Des résultats d'analyse de l'office de l'environnement et de l'énergie de Bâle-Ville (OEE BV) évalués par les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) le montrent. D'autres assainissements selon l'ordonnance sur les sites contaminés (OSites) devraient donc être à l'ordre du jour à Klybeck.

La benzidine et l'o-benzidine sont deux substances chimiques différentes. Mais elles sont à peu près pareillement problématiques: pour les sites pollués, la valeur limite (valeur K) de la benzidine causant le cancer de la vessie est de 1,5 nanogramme par litre (ng/l) de nappe phréatique. Ce n'est presque rien. La valeur limite provisoire de l'o-benzidine est aussi basse: la société Fobig l'a déterminée à 1,5 ng/l de nappe phréatique, Econetta AG à >1,5 ng/l¹. Les deux substances ont donc largement des valeurs limites identiques. Ceci montre que non seulement la benzidine, mais encore l'o-benzidine est une substance à haut risque.

L'office de la protection de l'environnement et de l'énergie de Bâle-Campagne avait mandaté les deux entreprises pour déduire une valeur limite de l'o-benzidine car il n'y en a pas dans l'OSites. Elle est provisoire car l'Office fédéral de l'environnement ne l'a pas encore approuvée. Toutefois, elle a été déduite selon des critères toxicologiques, généralement valables et est donc aussi applicable à Klybeck où elle est doublée selon OSites parce que de l'eau potable n'est pas exposée. Ainsi, à Klybeck, la valeur limite de l'o-benzidine dans les eaux souterraines s'élève à 3 ng/l resp. >3 ng/l.

Davantage d'o-benzidine dangereuse que ce qui est autorisé

Le laboratoire d'AUE BV a cherché de l'o-benzidine à Klybeck pour la première fois en janvier 2024 et ce, entre autres, au Unterer Rheinweg au bord de la zone 1 du site chimique. Là, dans la nappe phréatique du site de mesure 726, la dangereuse o-benzidine présentait une concentration de 3,8 ng/l. C'est ce que montre une analyse de la base de données «[Analyse environnementale de la nappe phréatique \(en allemand\)](#)» du canton de Bâle-Ville réalisée par les MfE. La concentration d'o-benzidine est donc bien supérieure aux valeurs limites provisoires de 3 ng/l resp. >3 ng/l. Si cette limite est dépassée, le site pollué doit être assaini selon l'OSites.

Le gouvernement du canton de Bâle-Ville a écrit, le 2 avril, dans la [réponse à une interpellation](#) de la députée du Grand Conseil Tonja Zürcher (BASTA): certes, en 2024, de la benzidine a été à nouveau décelée à Klybeck dans la zone 1 à deux points de mesure. «Mais la valeur limite pour la nécessité de l'assainissement n'a jamais été dépassée.» Les résultats sont publiés. Comme preuve, le gouvernement renvoie alors à un [fichier pdf](#) du réseau [avec des résultats d'analyse de mai 2024](#). Mais à cette date, ni de la benzidine, ni de l'o-benzidine n'ont été décelées au site de prélèvement 726. Dans la réponse du gouvernement bâlois au Parlement, les résultats d'analyse de janvier 2024 ne sont pas mentionnés lorsque la valeur limite de l'o-benzidine a été dépassée.

Les autorités de Bâle-Ville sont au courant

Ce faisant, le conseiller d'État Kaspar Sutter (PSS) connaît la valeur limite provisoire de l'o-benzidine. [Elle est dans une liste que les MfE lui ont remise le 1^{er} juillet 2024 à l'occasion d'un entretien](#) lors duquel Matthias Nabholz, chef de l'OEE BV était présent ainsi qu'un de ses collaborateurs. Malgré cela, ils semblent avoir ignoré à Klybeck les dépassements de valeur limite pour l'o-benzidine.

Non évoqué lors de l'«offensive de la transparence»

Lors d'une conférence de presse le 18 mars 2025, les sociétés Rhystadt AG et Swiss Life AG ont lancé une «offensive de la transparence», comme l'ont communiqué ensuite unanimement le Basler Zeitung et le BZ Basel. À cette occasion, les propriétaires actuels de l'ancien site chimique de Klybeck ont parlé de l'**«actuel état de connaissances» de la pollution**. Ils ont déclaré disposer d'«un tableau détaillé» et qu'il n'y a «qu'un site contaminé devant être assaini» selon l'OSites, à savoir une avarie due au chlorobenzène dans la zone 3.

Rhystadt et Swiss Life n'ont pas évoqué lors de leur conférence de presse qu'il y a un risque d'obligation d'assainissement dans la zone 1 du site de Klybeck à cause de l'o-benzidine.

Contact:

Dr Martin Forter, directeur des MfE et expert en sites contaminés	061 691 55 83
Bernhard Aufderegg, docteur en médecine, Président des MfE	079 639 00 40

¹ D'après les données provisoires de l'office de la protection de l'environnement et de l'énergie de Bâle-Campagne du 15.01.2025.